



Les projets aidés du PO FEADER 2007-2013

Dispositif : 111-13
Libellé : Mise en place des filières de collecte des déchets agricoles Encadrement technique
Service instructeur : DAAF



www.reunioneurope.org

Montant en euros, document trié par date de CLS

Date d'édition : 11 octobre 2011

Date CLS	Demandeur : Opération	Coût éligible retenu	Europe	Etat	Région	Département	Autres Collectivités	Autre Public	Fonds Privé	Maître d'ouvrage
01/09/2011	CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA REUNION : Mise en place des filières de collectes des déchets agricoles 2011	49 125,00	29 475,00			19 650,00				
01/07/2010	CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA REUNION : Mise en place des filières de collectes des déchets agricoles (non organiques)	65 500,00	29 475,00			19 650,00				16 375,00
05/11/2009	CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA REUNION : Mise en place des filières de collectes des déchets agricoles (non organiques)	65 210,00	29 344,50			19 563,00				16 302,50
02/10/2008	CHAMBRE D'AGRICULTURE - Programme 2008 - collecte des déchets	61 810,00	27 814,50			18 543,00				15 452,50